

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

**TRAVAUX DU CENTRE
DE RECHERCHES SEMIOLOGIQUES**

sous la direction de M. Jean-Blaise GRIZE

Pour définir l'argumentation

par Marie-Jeanne Borel

N° 3

1969-70 N°

I. REMARQUES DE METHODE

1. Corpus

Un problème n'a pas cessé de se poser au cours des séances de discussion dont les réflexions suivantes ont pour but de tenter une synthèse: celui de la constitution d'un corpus représentatif de ce qu'il fallait chercher. Or, comme il était difficile, en début de travail, de le savoir - nous savions moins confusément ce que nous ne cherchions pas - cette question est restée, provisoirement, sans solution. Une autre question est restée sans réponse, et pour la même raison: celle d'une typologie des argumentations. Mais si la seconde supporte d'être suspendue jusqu'à la mise en forme de certains mécanismes, et, par là, de critères discriminatoires, si, au fond, elle ne doit être valablement posée qu'au terme de l'analyse, une fois la théorie constituée, la première doit recevoir une réponse, même provisoire, au départ de la recherche. Or le matériel sur lequel se fondent les quelques résultats qui vont suivre s'est constitué de façon contingente, en cours de route, en fonction et d'une intuition ou d'un pré-concept de ce que devait être l'argumentation, et de la variété des formes apparues. Cette variété dépend, d'ailleurs, en partie, du fait que, dans un premier parcours du problème, les différences sont plus immédiatement saisissables - sans que leurs raisons soient données pour autant - que les ressemblances, les accidents que les récurrences formelles. Mais elle dépend surtout de la multiplicité, encore peu coordonnée, des points de vue possibles sur le sujet, fonction des niveaux selon lesquels il se laisse découper, et des nombreuses méthodes d'analyse susceptibles d'être appliquées, à chacun de ces niveaux. Les textes choisis sont donc plus exemplaires de questions posées et d'ébauches de résultats, que matériel systémati-

quement organisé d'une situation d'observation conforme aux règles de la recherche empirique.

La recherche a porté jusqu'ici sur des éditoriaux de journaux (Le Monde, La Gazette de Lausanne), sur J'accuse de Zola; et, surtout, en dernier lieu, quelque peu égarée par la dimension des textes argumentatoires d'une certaine importance, et par la variété, pressentie, des processus en jeu, elle s'est limitée à certains textes publicitaires. Cet objet, en effet, était plus conforme, à cause de sa taille et de la grossièreté, au moins apparente, de ses mécanismes, à l'absence de méthodologie efficace qui a caractérisé ses débuts, méthodologie qui reste, d'ailleurs à constituer. Mais qui posséderait la méthodologie tiendrait la théorie: cette recherche n'en est malheureusement pas là. C'est pourquoi ce qui va suivre est à regarder en deçà de l'information, comme une collection d'idées, ou d'hypothèses susceptible d'ouvrir, toutefois, des horizons à la recherche opératoire. Le gros du travail reste donc à faire.

2. Bibliographie

Il a semblé utile provisoirement aussi, de renoncer à établir une bibliographie de la question, pour éviter d'être au départ, "canalisé" par des opinions toutes faites. Ce travail est partiellement en cours, et constitue une deuxième étape, devenue nécessaire. Ceci dit, le reproche qu'on pourrait faire à ces réflexions de manquer d'originalité en courant le risque de répéter ce qui fut déjà dit, par défaut d'information, tombe: leur caractère "context-free" est l'effet d'un choix délibéré, dans le but, quelque peu cartésien, de re-commencer, sans préjugés. C'est ce choix, par contre, qui pourrait être discuté.

3. Typologie

Il est toutefois licite de se demander, en survolant l'ensemble des remarques qui ont été faites, pour les coordonner et réfléchir sur ce qu'elles présupposent, si la vision du

problème est déjà suffisamment "débroussaillée" pour qu'on puisse être à même de délimiter maintenant un champ d'expérience et, surtout, de tenter une typologie. Une première hypothèse peut être proposée. Très schématiquement, on peut distinguer deux types d'argumentation différents : le premier serait celui d'une "argumentation-preuve", où la fin serait déjà présente au départ du discours, et le second, une "argumentation-découverte", pour laquelle cette fin reste ouverte, et qui serait, par opposition aux discours électoraux, par exemple, celui du discours scientifique. La recherche a porté exclusivement sur des discours du premier type, et, dans cette perspective, elle serait elle-même, en tant que discours, du second type.

4. Méthodes d'analyse

Comme l'objet de notre étude, en vertu des choix méthodologiques nécessaires, au moins en début de travail, se présente sous la forme de textes écrits en langue naturelle, c'est à ce niveau qu'il convient de partir. Mais le problème se pose du découpage de la chaîne écrite, ou de la taille des unités retenues, laquelle conditionne le choix des méthodes d'analyse. De plus, la question des relations entre les niveaux distingués par les différents découpages possibles doit également être posée, encore qu'elle n'ait guère pu être abordée de la façon systématique. Nous avons, provisoirement, distingué quatre niveaux; toutefois, pour nous, et quant à l'argumentation, leur délimitation reste peu claire, même si elle est opératoirement réalisée pour les inventeurs des méthodes, en vue de ce qu'ils se proposent. Ce qui revient à dire qu'il nous est difficile, à l'heure qu'il est, non seulement de savoir en quoi chacune de ces méthodes peut nous être utile, mais encore comment il nous est possible de faire la synthèse des informations qu'elles sont à même de nous fournir.

(1). Niveau des parties.

Un premier type de méthode est celui qui tente de mettre en évidence les contraintes logiques organisant un récit en

série d'événements, dans la perspective inaugurée par Propp et Jacobson, reprise par Greimas (1) et Brémond. Le discours est analysé en séquences narratives "enchaînées", "enclavées", "accolées", qu'on peut découper en séquences élémentaires constituées par un jeu de fonctions (acteurs, événements), ce jeu consistant en la transformation d'une situation donnée en une autre situation. Dans la perspective du récit, cette méthode met à jour des successions intégrées à l'unité d'une action ou d'une conduite orientée vers une fin. (2)

Toutefois, utiliser ces méthodes implique le postulat que l'argumentation possède une structure de récit. Une analogie trop rapide avec le mythe pourrait le laisser croire. Or il semble que ce postulat soit trop fort: certaines parties d'un discours argumentatif peuvent être construites de cette manière, mais elles s'insèrent dans un mécanisme qui, à l'échelle du tout du discours, ne fonctionne pas (du moins nous en faisons l'hypothèse) comme une structure de récit. Par contre, cette méthode a l'avantage de rendre compte d'enchaînements linéaires autres que ceux qui président à la genèse démonstrative. D'autre part, l'intérêt porté sur l'aspect dynamique des transformations permet de corriger ce que la réduction, par Levi-Strauss, des mythes à un réseau de termes opposés ou complémentaires, peut avoir de trop statique.

(2). Niveau des propositions

Le découpage doit conduire à des "propositions atomiques" dans le but de définir des opérateurs propositionnels (non-extensionnellement) et des relations (non-déductives) entre les propositions, en vue de rendre compte du mécanisme des "preuves" argumentatives. Les méthodes: analyse fonctionnelle ou propositionnelle, dans divers cadres théoriques possibles: logique déontique, modale, déduction naturelle, méthode de Lorenzen (3) (logique constructive sous forme de

(1) Greimas : Sémantique structurale, Paris, Larousse, 1966

(2) Brémond C. : La logique des possibles narratifs
Communication, 1966, p. p.60-76

(3) Lorenzen P. : Métamathématique, trad.fr. Paris, 1967

dialogue), etc. Il y a là toutefois une contradiction: comment rendre compte du but poursuivi avec des méthodes extensionnelles? Jusqu'ici, certaines d'entre elles n'ont pu être utilisées que négativement, servant à faire apparaître ce qu'elles ne permettent justement pas de formaliser, et par là, leur limite, et la spécificité de l'argumentation.

Ce niveau présente d'ailleurs une difficulté considérable car il est le lieu de l'articulation entre, logique et linguistique. Tout dépendra de ce qu'on appellera proposition: une séquence en langue naturelle, réductible à un jeu de fonctions grammaticales, une suite de fonctions logiques, un contenu évaluable ou susceptible d'assertions, etc.? Dans les deux derniers cas, les propositions ne sont plus simplement "marquées" au niveau du texte (on peut vraisemblablement postuler qu'il n'y a pas isomorphisme entre proposition grammaticale et proposition logique). Jusqu'ici, seul le dernier cas semble concerner directement l'argumentation, dans la mesure où l'utilisation de cette définition permet de mettre en évidence des niveaux de discours (jugements sur les propositions, prémisses implicites). D'autre part, si le découpage propositionnel veut tendre vers une sémantique non-extensionnelle, la constitution de catégories sémantiques renvoie l'analyse du côté des conditions d'utilisation du discours (contexte socio-culturel, idéologie, finalité de la "médiation" discursive, etc.). La question qu'on peut se poser alors, c'est de savoir si la construction d'une "logique naturelle" permettra de rendre compte de la spécificité de l'argumentation, si celle-ci constitue un "type exemplaire" de l'utilisation de cette logique. Il semble que c'est une hypothèse qu'on peut faire.

(3). Niveau des segments

La méthode d'analyse de textes de J. Rychner découpe de façon strictement syntaxique des "segments", de taille variable, au niveau de la langue; son critère est la pause; ces segments sont ensuite hiérarchisés, et l'accent est porté, en particulier, sur les attaques de phrases (traitement mécanique possible).

(4). Niveau des relations élémentaires

- Méthode de la décomposition en "lexis" de M. Pécheux (1) : le discours est découpé en éléments minimaux liés entre eux selon les lois propres au processus de production du discours, à deux niveaux d'analyse: celui des lexèmes dans l'énoncé, liés par des lois de combinaison et de commutation, celui des relations fonctionnelles entre les énoncés.
- Analyse tagmérique (Pike): E. Roulet (2) : l'analyse consiste à repérer, dans des constructions grammaticales, des unités de signification (fonction) constituant des classes d'équivalence syntaxique.
- Analyse distributionnelle (Z. Harris) (3) : on analyse des segments du discours en "séquences de constituants", lesquels sont groupés en "classes d'équivalences", selon le schéma d'occurrence des constituants les uns par rapport aux autres.

Les méthodes utilisées à ces deux derniers niveaux sont strictement linguistiques et, utilisées telles qu'elles ne suffisent pas à la spécification du discours argumentatif, si les hypothèses qui seront proposées ici se vérifient.

(1) Pécheux M.: Analyse automatique du discours, Paris, Dunod, 1969

(2) Roulet E.: Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, Bruxelles, 1969, p. 16 sqq.

(3) Harris Z.: Discourse Analysis Reprint, Papers on formal Linguistic, 1957, 7, p. 7 sqq.

II. CADRE GENERAL - DEFINITION

Aborder le problème de l'argumentation exige de mettre au point un certain nombre de notions de base qui pourraient être, dans une première approche, les catégories à l'aide desquelles poser et développer une définition, tout au moins heuristique, de ce genre de discours. Celles qui vont être élaborées pèchent toutefois (comment ne pas en être conscient?) par excès de généralité, vu le niveau encore trop a priori où se situent ces réflexions, niveau qui fut déjà celui des discussions qui les ont rendues possibles. La méthode suivie consistera à proposer une définition, puis à en développer les termes.

Définition: L'argumentation peut être conçue comme l'utili-
sation, par A, d'un système de signes, en vue
de déclencher une action, chez B.

1. SYSTEME DE SIGNES

1. Provisoirement, posons que le système de signe de l'argumentation, où sa codification est la plus immédiatement repérable, est celui de la langue naturelle, laissant de côté les langues artificielles et les systèmes de signes non verbaux. On verra d'ailleurs, par la suite, que se posera un problème de niveaux, imposant de distinguer entre celui du texte, et celui du discours.

Comme on l'a sans doute vu dans les remarques qui précèdent, la recherche n'a porté que sur des textes écrits, abstraction faite des discours oraux, mais également des formes dialoguées.

L'argumentation est donc, d'abord, un ensemble d'énoncés linguistiques qui, en tant que système de signes, a pour fonction le découpage d'un référent, à l'aide d'éléments différentiels. Nous verrons plus loin, sous l'angle de la finalité, la spécificité du découpage argumentatif.

2. Distinguer les différentes dimensions d'un système de signes permet de reconnaître ce que pourraient être les parties d'une théorie de l'argumentation:

- 1.- L'étude des formes particulières de signifiants, spécifiques de l'argumentation est d'ordre linguistique, et pourra être appelée rhétorique, dans un sens étendu (niveau du texte).
- 2.- L'étude de la coordination des signifiés, ou de l'enchaînement des concepts et des propositions, constitue la logique de l'argumentation. On remarquera que cette étude sort des cadres de la théorie de la déduction. (niveau du discours).
- 3.- L'étude des mécanismes constitutifs du sens du discours argumentatif, en tant qu'il est une "trace" de l'activité du sujet humain enraciné dans une totalité socio-culturelle, appartient à une psychologie et à une sociologie (sans parler d'une philosophie de l'argumentation (niveau de la situation)).

3. Ces trois perspectives d'approche soulèvent un problème considérable, celui de leur coordination, au sein de la théorie, mais surtout, sur un plan plus pratique, celui de leur manipulation effective, au sein de travail de recherche lui-même. Il est, en effet, extrêmement difficile, en présence d'un texte, de distinguer le logique du linguistique, par exemple, et de savoir, par conséquent, à quel niveau se situe l'analyse. L'argumentation n'est pas un phénomène exclusivement linguistique - sa "vérité" est ailleurs - mais le souci trop constant du texte tend parfois à le faire oublier, d'autant plus qu'il est le seul matériel à disposition. En fait reconnaître la spécificité des formes réthoriques implique une connaissance de l'articulation des

contenus, laquelle ne prend tout son sens qu'au niveau psycho-social. Il y a là manifestement une aporie qui, pour être dépassée vers une connaissance concrète de l'objet, exige une attention constante à ne pas abstraire abusivement ce qui n'a de sens que dans le tout organique auquel il appartient.

4. Un deuxième problème peut être soulevé ici, dans le même contexte: celui du choix de textes écrits. Cette limitation n'implique-t-elle pas une restriction abusive à un cas particulier dérivé, ou même "aberrant" d'argumentation, dont seuls certains traits resteraient "fixés" par le texte, avec une élimination de caractères essentiels qui ne pourraient s'actualiser qu'au travers de la parole, beaucoup plus riche quant à son pouvoir de signification "pratique" (en particulier affective).

2. FINALITE

3. CO-PRESENCE DE A ET DE B

1. Il faut montrer, maintenant, que le discours argumentatif constitue ce tout mentionné sous II.1.3, c'est-à-dire que les conditions de son utilisation sont inséparables de celles de sa production même et que, par conséquent, il appartient au champ de la dialectique active de "l'homme-dans-le-monde".

Les remarques qui vont suivre ne dépassent pas le niveau de l'hypothèse, et restent donc à vérifier, pour autant qu'elles puissent l'être. D'autre part, nées de points de vue très divers, elles sont encore informes, exigeant d'être justifiées théoriquement. Certains les accuseront d'être philosophiques: non encore scientifiquement vraies, seraient-elles

faussées pour autant? Pour l'instant, disons qu'elles sont suffisamment vraies pour permettre une vision moins confuse de l'objet étudié.

Utiliser un discours pour faire agir..., présence simultanée d'un interlocuteur et d'un locuteur, nous ont paru être deux aspects essentiels du phénomène argumentation. Un problème de méthode se pose alors: pour la clarté de l'exposé il serait préférable, après avoir distingué ces deux aspects de les traiter séparément. Or ces deux notions sont, en réalité, inséparables. La finalité de l'argumentation exige l'opposition de deux protagonistes, ou, réciproquement, la coprésence de A et de B, instaurant une relation dynamique sur le plan de l'action, impose une orientation au discours. On ne peut donc éviter, en envisageant chacune, de faire automatiquement appel à l'autre, ce qui complique un peu l'exposé.

Les éléments de description et d'explication déjà mis en lumière nous ont, en grande partie, été suggérés par une comparaison, heuristique, de l'argumentation avec la démonstration, comparaison continue, souvent implicite, au travers de la plupart de nos séances. Le problème reste toutefois ouvert de leur identité de nature et de leur différence de degré, ou de leur différence de nature, bien qu'appartenant toutes deux au genre discursif. Plus d'un élément de cette comparaison apparaîtront dans ce qui va suivre.

Les réflexions de ce chapitre appartiennent toutes à ce qu'on pourrait appeler une "psycho-logique" de l'argumentation pour deux raisons:

1. nous avons eu de la peine, dès le départ, à distinguer clairement ce qui appartiendrait à chaque niveau.
2. cette analyse en niveaux, nécessaire, est particulièrement mal adaptée au caractère "global" de l'objet à analyser.

2. Si on tente, maintenant de développer le contenu des deux aspects de l'argumentation retenus ci-dessus, on peut constater les faits suivants:

1. La finalité de l'argumentation se situe sur le plan de l'action. A n'attend pas de B un discours répondant au sien - à moins de considérer l'énoncé d'un discours, comme un cas particulier du genre action -. L'étude de l'argumentation sort donc du cadre strictement linguistique. De façon tout à fait générale, A attend que B réagisse à ce qu'il dit. On pourrait envisager, sur ce point, une typologie des finalités de l'argumentation permettant d'approcher la compréhension de celle-ci par son usage. Nous ne l'avons jamais tenté sérieusement, nous contentant provisoirement d'énumérer certaines d'entre elles, qu'il est possible de ramener aux catégories suivantes:

- a. A peut amener B à agir concrètement, à répondre par une conduite motrice ou verbale: déchirer ses vêtements, partir au Népal, acheter Ajax, voter pour X, jurer, pousser un cri, tenir un discours,...
- b. A peut amener B à réagir affectivement: être angoissé, aimer,...
- c. A peut amener B à penser: croire, refuser, formuler un jugement, changer de point de vue, prendre conscience,...

Une fois classées les réactions possibles de B, on peut envisager de spécifier les modalités des intentions de A;

- a. A peut chercher à préparer la réaction de B, en supposant chez lui la présence latente du schème de réaction attendu, lui fournissant le moyen de l'effectuer, lui servant en quelque sorte de "catalyseur".
- b. A peut vouloir modifier la réaction de B, en prévenant, par anticipation, une réaction différente ou opposée à celle attendue.
- c. A peut tenter de provoquer la réaction de B. en prévoyant chez lui une sorte de neutralité, ou d'indifférence, l'absence de tout schème préalable quant au référent désigné par son discours.

2. Cette ébauche de typologie appelle déjà un certain nombre de remarques:

(1) Les conduites motrices ou verbales sont généralement fonction de b. et de c., c'est-à-dire que le discours, par cela qu'il fait appel, comme conditions et de son émission et de sa réception, aux régulations affectives ou figuratives, comme aux opérations cognitives, vise, fondamentalement, à modifier le "champ" psychologique de B, quel que soit son niveau de conscience. - On pourrait, à ce propos, distinguer des discours qui se proposent d'amener à la conscience l'implicite, les discours philosophiques, par exemple, par opposition à d'autres dont le but est de manipuler des "constellations" inconscientes; certaines publicités en seraient un exemple. - Une tentative peut d'ailleurs être faite de sérier les discours argumentatoires en fonction de ce critère de "conscience", le terme limite inférieur étant celui du simple conditionnement, hypothèse tirée de l'utilisation des images et des slogans sub-liminaires.

C'est donc dans ce sens très général qu'il convient d'entendre la notion d'action, ramenée au niveau des mécanismes de la pensée.

(2) Les intentions de A sont fonctions de l'"idée" qu'il se fait des "constellations" du champ de B. On distinguera donc l'"état d'esprit" de B, en soi et pour A, B étant alors considéré par A comme structuré dans son sens, contre lui, ou pas structuré du tout (à structurer). De même, corrélativement, B "s'appropriera" le contenu du discours de A selon qu'il considère que ce contenu, et, par lui, l'"idée" qu'il se fait de A correspondra ou non à des potentialités de son propre champ. Le discours réussi pourrait être alors celui qui identifierait ces images:

soit: $i(B)$ pour A = $i(B)$ pour B; B adhère totalement à ce qu'on veut faire de lui,

soit: $i(A)$ pour B = $i(A)$ pour A; A est reconnu comme parlant "en vérité" par B, c'est-dire que la finalité, moteur de l'action de A, disparaît du point de vue de B, le discours devenant alors l'expression d'un "état de fait".

On peut se référer, sur ce point, à la classification de M. Pécheux, beaucoup plus complète, encore qu'elle appartienne à un contexte méthodologique quelque peu différent. (1)

3. Cette dernière remarque met en lumière le caractère essentiel de la co-présence active de A et de B. Le discours est fait par A, pour B, ce qui révèle l'existence d'une relation, entre A et B, relation orientée, qui est une sorte de causalité, mais causalité en intériorité, les A et les B n'interagissant pas comme des boules de billard. On peut interpréter cette intériorité de la façon suivante:

1. Pour que la dialectique intention-réaction s'effectue, autrement dit, pour que le discours argumentatif ait un sens, dans la relation A-B, il faut qu'il existe un "champ d'action" commun à A et à B, un univers de significations qu'ils partagent. En d'autres termes, les champs de A et de B doivent se recouper, quelque limité que soit ce recoupement. Pour qu'il y ait action possible de A sur B, l'argumentation l'exige. Une comparaison avec la démonstration éclairera ce point. On peut supposer que dans le cas de la démonstration, l'univers de A et celui de B sont indiscernables, ou qu'ils se superposent exactement. Ce qui revient à supprimer une différence d'action entre A et B, l'un et l'autre représentant, chacun en soi, l'universel. Ce fait a pour conséquence d'accorder une complète fermeture au discours démonstratif, une complète univocité à ses contenus. On pourrait tout aussi bien, d'ailleurs, supposer A et B complètement disjoints.

Trois cas se présentent alors: soit B s'efface devant l'énoncé du discours (réception passive, B, désintéressé, n'est pas concerné dans son "histoire"), et l'univers de A, devenu unique, s'exprime dans l'universalité; soit A s'efface devant B, et, les conditions d'émission du discours devenues irrelevantes, la réception devient universelle; enfin, soit A et B s'effacent, et le discours se tient, hors-histoire, au ciel des idéalités. Ainsi, identité absolue ou différence absolue s'équivalent, moins différentes entre elles qu'elles

(1) M. Pécheux: op. cit. p. 19-20

ne le sont de l'opposition déterminée locale , ou de l'identité partielle caractérisant la relation du discours non-démonstratif. Si la démonstration est le règne du "oui-amen" qui se dit tout seul, l'argumentation est celui du "oui, mais..."; la coalescence des univers aura alors pour effet une ouverture du discours, qui situe son sens hors de lui, dans la "pratique" de la relation: chaque thèse posée par A appelle une contre-thèse, ou une thèse autre, possible, de la part de B, en vertu de l'équivocité des significations, mais permet en même temps une "appropriation" par B, des thèses de A, en vertu du noyau d'univocité. L'argumentation pourrait être, ainsi, une tentative pour construire, au sein du conflit, un universel qui ne serait pas donné au départ, encore qu'on pourrait entendre cet univocal dans un sens limité; celui d'un équilibre à l'intérieur de la situation comme à A et B. On peut tenter de donner un contenu un peu plus explicite à cette idée d'intersection des univers de A et de B en faisant appel au concept de "valeur". Des valeurs seraient admises par l'un et l'autre, implicitement au niveau du discours, et subsumées sous des principes généraux, fonctionnant comme normes collectives, étant donné un univers culturel conditionnant le sens du discours, pour A-B. Ces valeurs seraient posées, au début de l'acte argumentatoire, comme communes, mais vides, en partie tout au moins (la partie non-commune), le discours servant alors à leur donner un contenu déterminé, à les effectuer, jusqu'au déclenchement de la réaction de B.

2. On peut s'interroger alors sur la nature de A et de B: s'agit-il d'individus ou de classes? On peut observer que les A et les B concrets peuvent être aussi bien, selon les types d'argumentations, porte-parole interchangeable d'un groupe, ou type exemplaire que, même, sujet unique. Mais on pourrait se demander si le fait de passer sous silence l'appartenance au groupe ne pourrait pas être considéré comme un procédé utilisé par l'argumentation pour "endormir la méfiance de B" (Ex: A n'engage que lui, librement, ou A parle à B d'homme à homme, ou B est pleinement responsable, ...etc.), ou pour faire prendre A (ou B) comme "sujet universel". Deux raisons permettent de penser que A et B ne

sont pas des individus "atomiques" mais qu'ils sont "mis pour" des groupes sociaux, concrets ou idéologiques (et qu'en ce sens, ils représentent des "places" dans un système):

- a. L'argumentation implique recoupement des champs, ou la présence d'éléments de significations communs, qui seront donc situés au niveau des représentations collectives, donc de la conceptualisation, par essence transindividuelle.
- b. La manipulation du champ de B s'effectue par le moyen du langage, être social par excellence, et qui, dans le cas du langage naturel, est toujours langage de groupe.

De plus, si la première raison permet d'éliminer l'hypothèse du sujet individuel, la seconde permet d'éliminer celle du langage universel et nous permet de retrouver la remarque(1).

4. La définition de l'argumentation, telle qu'elle a été développée jusqu'ici est encore trop générale: en réalité, elle vaut pour tout discours non-démonstratif. Une façon de la spécifier serait de diversifier la notion de finalité, et montrer à quels types de finalité particulière correspond chacun de ces discours, et en particulier l'argumentation, dans ce qu'elle a de différent des autres. Toutefois, pour nous, la limite est encore peu marquée, aussi, les distinctions notées seront-elles extrêmement grossières a priori. Mais elles suffisent déjà à faire apparaître certains traits distinctifs de l'argumentation.

1. On peut tout d'abord distinguer des niveaux de finalité:

1.- Finalité globale: ce qui a été dit jusqu'ici permet de la caractériser comme "intervention pratique", dans un contexte socio-historique, prise en charge par des individus définis par les groupes auxquels ils appartiennent, s'effectuant dans ce contexte, et à propos de ce contexte. On remarquera que cette finalité vaut aussi pour la démonstration dans la mesure où l'activité scientifique s'insère également dans la "praxis"; la différence réside dans le fait

qu'au niveau d'abstraction où elle se situe, la démonstration ne signifie pas cette "praxis" mais qu'elle ne signifie qu'elle même, dans la vacuité de son contenu, réduit aux conditions d'établissement du vrai formel, pour un "sujet épistémique" dégagé des modalités particulières de son insertion dans la réalité historique. Par contre, pour ce qui est des autres discours, ce contexte intervient à tous les niveaux, qu'il s'agisse de celui des intentions de A, des réactions de B, et de la fabrication du discours pour sa fin.

2.- Finalité spécifique. Le premier type de finalité appartient à tous les discours, mise à part la démonstration au sens ci-dessus, ce qui revient à dire qu'un discours est toujours produit "en situation de conflit" intersubjectif, ou que la dimension "polémique" (Ducrot) (1) lui est essentielle. Mais à l'intérieur de cette perspective, il est nécessaire de spécifier ce qu'on pourrait considérer comme une finalité propre à l'argumentation, par opposition à d'autres types de discours (roman, poésie, par exemple).

L'argumentation déroule une nécessité, elle ordonne des raisons. Elle révèle ainsi une intention de linéarité, bien qu'il faille montrer que cette linéarité n'est qu'apparente, si on se réfère encore une fois au modèle de la démonstration. Ainsi, par exemple, nous avons pu constater, dans certains textes, qu'un enchaînement d'évènement peut fort bien constituer une raison: un fait s'explique par sa genèse. Ce phénomène est d'ailleurs propre au mythe - une comparaison avec certains de ses mécanismes sera reprise plus loin-. De même, nous avons pu voir, après avoir tenté de formaliser en "déduction" certains arguments, que tout n'entre pas dans le schéma, ou que des éléments présumés doivent être explicités pour que la "machine" tourne, ce qui est spécifiquement argumentatif se situant alors au niveau de cette marge. Ce problème fait d'ailleurs actuellement l'objet de recherches plus précises et plus poussées. Pour simplifier,

(1) Ducrot O.: La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition
L'homme, 1968, 8, p. 52

on pourrait dire alors que le propre de l'argumentation c'est d'avoir l'air d'une démonstration, de passer pour l'exposé systématique d'une évidence, qu'elle soit d'ordre logique ou factuel. Une remarque toutefois s'impose: il serait abusif d'établir une hiérarchie de "perfection" entre démonstration et argumentation, et de mesurer la seconde à l'aune de la première; il est beaucoup plus probable qu'il existe entre elles, une différence de nature, l'utilisation du modèle déductif pouvant servir seulement à faire apparaître la différence, encore qu'il ne s'agisse que d'une hypothèse de travail.

Cette intentionalité peut encore être mise en évidence par une caractérisation du mode d'adhésion de B au discours. Celui-ci fait appel aux mécanismes cognitifs, ou opératoires (plutôt qu'affectifs ou figuratifs) du champ de B, avant tout (les autres ne sont pas exclus pour autant), ce qui implique une certaine dose d'activité assimilatrice de la part de B (qui se prolongera par l'action concrète) pour comprendre que tel fait est établi, que telle attitude, telle thèse est justifiée, que telle situation est expliquée. On peut trouver, déjà, une attention à cet aspect du problème dans la rhétorique traditionnelle. (1)

2. On peut ensuite tenter d'explicitier la manière dont les deux finalités décrites ci-dessus s'articulent, dans le cas qui nous intéresse.

Dans la situation de l'argumentation, ce qui est dit (et la manière de le dire) ne compte que dans la mesure où il sert à faire agir B. Schématiquement, on pourrait ainsi affirmer que la finalité spécifique du discours argumentatoire est plus formelle que celle qu'on pourrait trouver dans les discours qui ont pour but de poser un objet permanent, en-soi, dans l'espace et le temps, l'objet-langage du discours oeuvre d'art, qui, par rapport à la situation dans laquelle il a été produit, possède une certaine autonomie, un certain coefficient de réalité. Ainsi, pour l'argumenta-

(1) Voir, par exemple Cicéron: Rhétorique à Herrenius
Paris, Leclerc, I, 1827

tion, sa finalité spécifique n'est jamais une fin en soi: elle s'efface comme telle dès que l'action prévue est réalisée par B, ce qui revient à dire toute argumentation est "engagée", ou qu'elle n'a pas d'existence propre indépendamment de sa fonction première, qui est de déclencher l'action de B. Ce fait nous permet alors de comprendre en partie pourquoi l'argumentation est et n'est pas une démonstration. Si sa vocation particulière est l'explication et la justification et que, visant la rationalité entière, elle n'y parvient pas, essentiellement, c'est précisément à cause de l'inclusion de sa finalité particulière dans la finalité globale. C'est à ce niveau que le non-démonstratif intervient. Le discours ne s'y signifie pas lui-même, objet idéal, détaché de ses conditions de production et de réception, ce qui serait le cas de l'oeuvre d'art, ou, à la limite, des discours démonstratifs. Bien au contraire, la finalité globale est récupérée au niveau de la finalité spécifique comme étant son contenu (quel que soit l'objet effectif du discours); c'est pourquoi on a pu dire que celle-ci était seulement formelle. Or ce contenu est éthique et politique, au sens large où toute interaction de A et B (forme de la finalité globale) signifie l'interaction des modes d'insertion des groupes, les uns par rapport aux autres, dans le contexte de la pratique concrète, vue sous l'angle des individus ou des groupes.

4. VERITE

L'analyse du contenu de la définition que nous avons, provisoirement, donnée de l'argumentation, nous a conduit à classer celle-ci dans les activités verbales à l'intention cognitive, et plus précisément discursive, au sens philosophique traditionnel du mot, et ceci, à cause de sa finalité spécifique. Mais dans la mesure où, en tant que connaissance, ces activités s'orientent vers le vrai, ou le visent, il peut être utile de s'interroger sur le statut de la vérité dans l'argumentation. Mais comme nous avons vu, d'autre part,

dans quel contexte dynamique il est indispensable de situer celle-ci (finalité globale), cette question ne peut manquer d'apparaître sous une forme assez complexe.

Si le problème de la vérité se pose, pour l'argumentation, c'est parce qu'elle consiste en une mise en forme de jugements et de relations entre ces jugements. Cette affirmation, n'est, bien sûr, qu'une hypothèse de travail; d'autre part, au niveau de ces réflexions, la spécificité de cette mise en forme ne peut encore être décrite, abstraction faite des quelques ébauches d'analyse qu'on trouvera dans le chapitre suivant. Il est possible, toutefois, de faire, les remarques suivantes:

1. En fait, ce problème se pose de deux manières, lié à deux aspects de la vérité, selon qu'on la conçoit

- a) comme un attribut d'éléments du discours, donc comme une "place" dans son système (et donc tributaire de sa finalité spécifique, ou à l'intention de A)
- b) comme un attribut du discours en tant qu'il est reçu par B, donc hors du discours (et tributaire de la finalité globale, ou des réactions de B).

Mais ces deux aspects interfèrent, au niveau des représentations que A peut se faire des réactions de B; ce qui suit tente de mettre le fait en évidence.

2. L'argumentation, par caractère "pratique", qui lui est essentiel, n'est pas tributaire d'une théorie établissant les conditions générales du vrai formel, ou, si elle l'est, c'est partiellement, par l'usage qu'elle peut faire d'arguments strictement déductifs. Mais la présence de ceux-ci n'en constitue pas l'essence, et le problème de l'insertion de ces formes particulières dans l'ensemble des arguments d'un texte donné reste à résoudre, sa solution n'appartenant, en aucun cas, au domaine de la démonstration. Nous avons déjà pu remarquer que ces arguments ne sont pas présentés explicitement (dans leur forme même) comme des déductions, et que leur formalisation, possible, exige la mise en évidence de "prémisses" implicites, ou de présupposés, qui n'ont pas seulement pour fonction de servir de base à la

déduction, mais qui sont aussi, et plus spécifiquement, posés, à la fois comme communs à A et à B au niveau de leur possibilité, et "en question", objets de polémique ou de conflit, au niveau de leur réalisation à travers le procès de l'argumentation.

Mais si les prémisses sont vraies, en tant que communes elles sont hors du discours et leur contenu est très pauvre; elles sont de nature formelle (1) et font, en principe, appel à la légalité (morale, logique) ou à l'essence (définitions, autorité,...). Elles servent à soutenir le système proposé par A, et ce sont elles, qu'en fait, l'argumentation manipule, dans le système, pour les rendre actuelles chez B, et pousser celle-ci à accepter le système de A, qui, à ce moment seulement, est reconnu comme vrai. Ainsi, la vérité de ces présupposés dépend de leur actualisation chez B et celle de l'ensemble des thèses du discours de A dépend de cette actualisation.

Pour les mêmes raisons que ci-dessus, mais au niveau des jugements cette fois-ci, l'argumentation ne relève pas non plus d'une conception empirique de la vérité, c'est-à-dire qu'on n'y trouve pas d'énoncés simplement constatatifs (protocolaires), (pour autant qu'ils existent) ou reflétant des états de faits, au niveau d'une pure information, lesquels seraient conçus comme extérieurs au discours. Les faits y sont toujours présentés, les jugements toujours donnés comme vrais. Cette affirmation peut s'analyser de la façon suivante.

1. A construit un jugement comme vrai: en ce sens, celui-ci n'est jamais donné comme isolé, ne devant sa valeur qu'à lui seul (par son contenu propre), mais inséré dans un ensemble organisé. Cette insertion peut se faire de trois manières:

a) Le jugement est dérivé, par A (quelles que soit, pour l'instant les modalités de cette dérivation), d'un système qui le justifie, l'explique, l'engendre, ce système constituant un argument.

(1) C'est une hypothèse que nous faisons et qui pourrait renvoyer, pour être vérifiée, à une analyse logique des "lieux".

- b) Le jugement est asserté par A (cette assertion peut prendre de multiples formes, du catégorique à la modalité la plus nuancée), comme l'effet d'une prise de position de A. Nous sommes alors ramenés à la remarque 1 ci-dessus: le "poids" ou l'efficacité de cette assertion dépend du jeu des prémisses implicites.
- c) Le jugement est posé comme dérivant d'un système ou d'une assertion d'un opposant (qui n'est pas nécessairement B, mais que A veut empêcher d'être reconnu par B) et par rapport auquel A, en le réfutant, construit son discours. Nous avons pris l'habitude de désigner cet élément par le terme de "contre-discours", cette notion entrant assez bien dans le cadre d'une théorie de l'argumentation qui définit celle-ci comme "conflit" ou comme "intervention" dans une relation dialectique.

Ainsi, à la limite, dans l'argumentation, il n'y a pas de fait qui ne soit vérité, dans le sens où rien n'est donné qui soit hors du discours lui-même, si ce n'est des allusions à d'autres discours possibles, rien n'est donné comme "en-deça" du discours. D'autre part, rien n'est vérité sinon par une constitution, ou une production discursive, oeuvre de A.

2. B reconnaît un jugement comme vrai. L'adhésion de B est active, nous l'avons vu. Dans le cas de la vérité, cela veut dire que si B reconnaît la vérité d'un discours argumentatif, c'est qu'il "endosse" ou prend à sa charge en quelque sorte le procès par lequel le vrai s'établit, dans le discours de A. Dans notre perspective, ceci signifie que, étant donné un domaine implicite commun à A et à B, seulement conçu comme possible ou vide au départ du discours, étant donné d'autre part que la fonction du discours est d'actualiser, ou de remplir certains de ces possibles en les manipulant par le jeu des arguments, si le discours est efficace, on assiste à une sorte de restructuration du champ mental de B, qui réalise ainsi, pour lui, certaines de ces prémisses implicites et "participe" à l'élaboration du vrai, ou "s'approprie" la vérité du discours. On peut dire alors que celui-ci le "concerne". On est donc, par là, fort

éloigné d'une vérité de fait simplement constatée, ou d'une vérité formelle purement démonstrative, l'une et l'autre s'établissant sans exiger, de la part de B, autre chose qu'un enregistrement passif.

Ainsi, la vérité n'est pas au niveau de la chose dont on parle, mais, bien plus à celui de la façon dont on en parle, (ou du but poursuivi par là) et de la façon dont on la reçoit. S'agit-il encore à proprement parler, de vérité? Un discours argumentatif est présenté comme vrai pour qu'il porte. Il est reconnu comme vrai, s'il porte. Les concepts de production et d'efficacité semblent être, ainsi, des catégories plus fondamentales, et ce qui précède le laissant déjà entendre, nous renvoient à la notion de cohérence, celle de la "situation" argumentative au sein de laquelle apparaîtra une pluralité de niveaux.

5. COHERENCE

Il est possible d'envisager le problème de la cohérence argumentative comme ressortissant de trois niveaux, de nature différente. On remarquera à ce propos que seul le deuxième niveau défini peut faire l'objet d'une analyse sémiologique des mécanismes de l'argumentation, dans la mesure où celle-ci se présente avant tout sous la forme d'un discours, défini, en tant que tel par son usage, ou système de signes au second degré qui, comme le définit Barthes (1) serait "toute unité ou toute synthèse significative..." ou "parole... formée d'une matière déjà travaillée en vue d'une communication appropriée...". Ces trois niveaux correspondent d'autre part aux trois parties possibles d'une théorie globale de l'argumentation, dont nous avons défini le contenu p.3.

(1) Barthes, R. : Mythologies Paris, Plon, p. 217

1. Le premier niveau est linguistique. Le discours argumentatif se donne sous la forme d'une suite linéaire de signifiants en langue naturelle, obéissant aux règles syntaxiques et lexicales de celle-ci, doués par là, et à ce niveau, d'une valeur de signes. On a donc là, déjà, un premier niveau de cohérence. Mais cette cohérence n'est pas celle du discours argumentatif proprement dit, car elle est celle de toute suite présentée comme "grammaticale", c'est à dire comme appartenant à une langue donnée, qu'elle ait ou non l'intention d'être un discours. Elle est donc celle de la langue, et, par là, échappe au cadre de cette recherche. Par contre ce qu'il faut mettre en évidence c'est comment ce système, préalablement constitué "en soi", est utilisé, manipulé, comme signifiant dans une organisation "supérieure" celle du discours lui-même, constitué en vue de sa fin, dans sa situation.

2.1. Lorsqu'on part d'un texte, on est d'emblée situé au premier niveau. Mais si l'on a l'intention de définir son genre, on est renvoyé à sa fonction, c'est à dire au niveau "actif" de son utilisation, révélant une structure plus profonde qui n'est pas donnée entièrement, explicitement, au niveau 1, dans notre cas, celle des argumentèmes, ou des mécanismes discursifs permettant à un orateur, étant donné un certain objet, de réaliser une certaine fin (conviction, persuasion, entraînant une prise de position) sur un auditoire. Cette cohérence est d'un tout autre ordre que celle de la langue: c'est celle du discours proprement dit, inséparable des conditions de sa production. Nous l'avons, jusqu'ici, appelée logique, mais sans préjuger en aucune façon, d'un rapprochement nécessaire avec les procédés de la logique formelle, sous sa forme habituelle, postulant simplement sa mise en forme opératoire possible, quel que soit l'instrument d'analyse utilisé, cette mise en forme devant, plus probablement, résulter de la confluence de plusieurs techniques d'analyses. Les remarques sur la finalité de l'argumentation laissent déjà suffisamment entendre qu'il s'agira d'une logique dans laquelle les dimensions pragmatiques et sémantiques seront primordiales, constitutives d'une syntaxe, dont on peut déjà supposer qu'elle ne

sera ni linéaire ni extensionnelle.

Toutefois, à ce niveau, finalité et co-présence de A et de B ne sont pas à prendre dans leur contenu concret tributaire d'une situation particulière. Il s'agit en réalité de positions dans un système de relations qui constituent le discours comme tel, et qui se déterminent les unes par rapport aux autres, en fonction d'autres éléments dans lesquels le discours se laisse encore analyser. On mentionnera rapidement certaines des catégories proposées par l'analyse de Ch. Perelman (1), les concepts de "fait", de "valeur", de "présomption" et de "lieu", pour ne prendre que ceux-là. A condition de les dépouiller de leur import métaphysique, en refusant de les définir à priori, on peut les considérer comme des termes qui ne seront plus définis que par leur fonctionnement dans l'ensemble du discours. Ainsi, on pourrait appeler "fait" ce qui est "présenté" d'une certaine façon, ce qui est "donné", dans le discours, comme fait, (2) abstraction faite de tout fondement ontologique, extra-discursif, le discours effectuant un "découpage", un "filtrage", d'un certain référent qui n'existe, au niveau du discours, que négativement, comme ce que le discours élimine, escamote. Ce découpage est fonction de la fin visée, de la spécificité de l'auditoire. On notera toutefois que ce référentiel n'est pas une donnée brute, mais qu'il est déjà préorganisé par la pratique sociale, donc aussi par des discours antérieurs. Les valeurs pourraient être définies comme ce qui justifie ou soutient cette présentation (présenter un fait, c'est le valoriser). De la même façon, ce qui est présumé apparaît comme un domaine de jugements, communs à A et à B, grâce auxquels, ce jeu des faits et des valeurs a un sens, aux deux pôles de la relation. A ce domaine semblent appartenir les lieux, sortes de "recettes" formelles permettant le passage entre des prémisses générales communément admises et la situation particulière réalisée dans un discours donné.

(1) Perelman Ch. : Traité de l'argumentation, Paris, PUF, 1958, p. 89-112

(2) Voir § 5, Vérité

2.2. Les remarques qui précèdent permettent de mettre en évidence ce qui semble être un caractère essentiel de la cohérence argumentative, à ce niveau, (auquel il a déjà été fait allusion p.9), caractère représentant le "risque" de l'argumentation, ou son insertion dans le mécanisme d'un dialogue implicite, en d'autres termes, et indissolublement, sa fermeture et son ouverture. Le découpage effectué par le discours sur un référentiel pré-existant ferme un ensemble de contenus. Mais dans la mesure où il le ferme, il ne dit pas tout, et s'oppose par là à d'autres fermetures possibles, sous forme de discours déjà constitués opposables par B, ou de discours à faire, laissés à sa liberté d'appréciation. La possibilité de ces "contre-discours" se lit négativement comme ce qui n'est pas dit par A, mais peut être dit, étant donnée une certaine situation extra-discursive, ou appartenant à des discours antérieurs, et elle manifeste l'ouverture du discours proposé.

Une juste appréciation du degré d'ouverture du discours pourrait permettre de rendre compte de son efficacité sur l'auditoire, efficacité qui semble tenir autant à l'autorité de A, donc à la force de son découpage, qu'à la place qu'il laisse à l'exercice de la liberté de critique et de réflexion de B, donc à sa propre réfutation possible, dans la mesure où la présence de cette ouverture semble être une des conditions de possibilité de l'action de B. En ce sens la logique de l'argumentation se situerait à ce point délicat d'équilibre où le dogmatisme peut toujours être réfuté, mais où le dialogue ne cesse pas d'être repris, canalisé par le locuteur en vue de la fin qui est celle de son discours. En effet, à supposer que la fermeture soit complète, (à ce propos on pourra noter que plus un discours est dogmatique, plus il est aisé à réfuter) deux conséquences sont possibles:

(1) la destruction, en bloc, du discours de A, par l'opposition, due à B d'un autre discours, tout aussi consistant, mais reposant sur un autre découpage, sans qu'il y ait communauté possible entre eux, sinon l'existence hypothétique d'un donné brut, référence des deux discours,

(2) l'élimination complète de toute activité de la part de B, devenu objet agi, ou pure passivité réceptive.

Ces deux conséquences ont pour effet de rompre la relation de co-présence active de A et de B, dont nous avons montré qu'elle est essentielle pour comprendre l'argumentation. Il en va de même si l'on fait l'hypothèse d'une ouverture complète:

(1) A chaque thèse A correspond une antithèse B, sans que l'ensemble de ces dernières constituent nécessairement un discours cohérent, sinon dans leur intention négative.

(2) On a deux monologues disjoints, mais intercalés, ce qui nous ramène au cas (2) ci-dessus.

(3) On a un dialogue à part égale, mais où la situation argumentative disparaît également puisqu'on a, dans ce cas, deux locuteurs et deux interlocuteurs.

En réalité, tout se passe comme si le discours argumentatif procédait en "avalant" les objections possibles de B en les détournant à son propre profit, les désamorçant en quelque manière. Les procédés sont nombreux; leur inventaire est loin d'être fait, on ne peut qu'en pressentir quelques uns : on peut montrer que l'autre ne fait pas le poids, on peut faire semblant d'admettre la controverse ("oui, ...mais..."), on peut "modaliser" ses propres affirmations, ce qui les affaiblit, mais les rend, en même temps, difficilement attaquables, la discussion ne portant plus, alors, sur le fait lui-même, mais sur les différents degrés d'adhésion à son propos. Nous ne sommes donc pas en présence d'une situation de dialogue, sans pour autant en être très loin, la part faite à l'activité de l'autre restant toujours ouverte, sans que sa liberté soit toutefois entière, dans la mesure où l'on prévient, d'avance, de quelque façon, les objections qu'il peut faire.

Sur ce point, la construction des petits dialogues aporétiques de Platon est exemplaire: après avoir fait l'inventaire de tous les discours (et contre-discours) qu'on peut tenir, étant donné un certain objet, on en montrant les limites (inconsistance ou incomplétude), Socrate se tait,

laissant son interlocuteur sur sa faim, c'est-à-dire livré à sa propre capacité de réaliser dans le champ de son expérience la fin visée par le discours.

2.3. Un deuxième caractère essentiel du discours argumentatif peut être également mis en évidence. Nos recherches actuelles portent en grande partie sur ce point qui paraît capital, mais qu'on ne peut encore qu'effleurer, sans en mesurer vraiment la portée.

(1) Dans la mesure où l'argumentation se définit, sous un certain aspect, par le double jeu de ses finalités (voir p.10-14), on ne peut manquer de retrouver ce mécanisme au niveau du discours lui-même, sous la forme d'une différence, marquée, entre ce dont on parle, et ce qu'on cherche à faire, le premier élément étant utilisé en vue du second, celui-ci semblant, naturellement, devoir rester implicite, encore qu'il doive être "lu" à partir du premier.

(2) La notion d'implicite nous conduit à un second couplage de niveaux, entre ce qu'on dit, et ce qu'on présuppose comme étant nécessaire à l'ordonnance discursive (qu'elle soit ou non démonstrative), prémisses justifiant la présentation d'un fait, étayant la construction d'un système, que A suppose connu de B, ou qu'on peut poser comme communs à A et à B fonctionnant comme conditions de possibilité de leur co-présence active, et par là, du sens du discours, pour ses protagonistes. On peut, de plus, à l'intérieur de ce qui est présupposé concevoir des classifications selon la nature de ce qui est présupposé, ou selon son degré de généralité (ou de formalisme), ou son poids (autorité)

(3) Il reste encore une distinction à faire entre ce dont on parle et la façon dont on en parle, distinction recoupant en partie celle de "langue" et "métalangue" en logique formelle, dans la mesure où, dans un texte on peut voir apparaître, superposé au niveau des énoncés, un niveau d'assertion sur ces énoncés, quels que soient, pour l'instant, ses différents modes, ou ses degrés de contrainte (allant du catégorique à la modalité la plus faible). On peut faire l'hypothèse, à première vue, que cette dernière hiérarchie

de niveaux, la seule qui soit apparente sur le plan du texte, sert de "marque" désignant, ou indiquant le jeu des couplages (1) et (2) qui, eux, n'apparaissent dans le texte que sous la forme de l'opposition entre explicite et implicite.

Tout ce qui vient d'être dit laisse voir que ce type de cohérence n'est pas linéaire, bien qu'il se présente dans le moule linéaire de la langue. Au niveau de celle-ci, cette absence de linéarité se signale entre autre par des répétitions, des redondances, des boucles, des glissements ou des distorsions sémantiques.

2.4. Nous avons opposé, ci-dessus, dogmatisme et dialogue comme deux "bornes" entre lesquelles le type de cohérence spécifique de l'argumentation viendrait prendre place, ou comme des tendances que celui-ci manifeste, sans s'y réduire pour autant. Il est possible d'élargir ce mode de détermination négatif - le seul dont on puisse valablement user, au stade de ces recherches "à tâtons" - en proposant d'autres "bornes" par rapport auxquelles situer l'argumentation, ce qui permettra d'autre part de résumer ce que nous avons dit sur la finalité et sur la cohérence de ce type de discours.

(a) L'argumentation n'est pas informatrice, ou si elle l'est, c'est accessoirement. A la limite, un discours informatif à l'état brut, consisterait en une suite linéaire d'énoncés de faits, sans autre lien entre ceux-ci qu'une simple juxtaposition additive. Or, dans un discours argumentatif, les faits sont "présentés" (proposés, engendrés, justifiés" aussi bien par le jeu d'une métalangue assertorique que par celui de "preuves" (pas nécessairement démonstratives, mais dont l'intention est toutefois rationnelle), la fin globale du discours n'étant jamais absente de sa construction, pas plus qu'elle n'est informative.

(b) L'argumentation n'est pas démonstrative, même si certaines parties du discours peuvent l'être. Sa cohérence n'est pas celle d'un calcul où, d'une part, les niveaux de langue sont spécifiquement explicités, et, par là, ce qui sert à la dérivation, par opposition à la dérivation

elle-même, et, où, d'autre part, sont également explicitement distingués point de départ et point d'arrivée, abstraction faite de toute finalité, mise à part la démonstration elle-même, et de toute considération de l'auditoire, fonctionnant comme universel. Au contraire, dans l'argumentation, ce qui peut être démonstratif, ou toute autre forme de preuve, d'une part, n'est jamais totalement explicité, et d'autre part est toujours utilisé à une fin liée à la manipulation d'un auditoire donné. Cet usage des éléments discursifs apparaît, à la fois, dans le mécanisme beaucoup plus complexe de la métalangue, et, surtout, dans celui des prémisses implicites.

(c) L'argumentation n'est pas impérative. Elle a pour fin l'action de l'auditoire; or un ordre aussi. Toutefois, nous avons vu que sa finalité spécifique est de se donner pour une preuve, une justification, une mise en forme explicative, ce qui n'est pas le cas pour un discours impératif. A la limite, il y aurait discours argumentatif dès qu'on se trouverait en présence d'un texte de la forme de celui-ci: "Ralentir! Travaux", qui, développé dans sa structure implicite pourrait sous-entendre, par exemple: "Ralentissez, parce qu'il y a des travaux, etc."

(d) L'argumentation n'est pas démagogique (1), ou si elle l'est, ce n'est pas essentiellement, pour la même raison que ci-dessus: elle fait appel, chez l'auditoire, à des mécanismes cognitifs, et non à de simples conditionnements, ou à des motivations inconscientes, ou seulement affectives.

Il va de soi que ces quatre négations sont trop fortes, et que le discours argumentatif participe de ces quatre catégories; mais s'il peut paraître aisé de montrer en quoi il s'en distingue, au moins provisoirement, il est beaucoup plus difficile de tenter de démonter le mécanisme de cette participation: cette question reste, pour l'heure ouverte.

(1) Ce terme est utilisé, pour les besoins de la cause, au sens un peu particulier de "ce qui flatte, excite, exploite les passions des masses" Petit Robert, 1969

3.1. Le troisième niveau nécessaire pour rendre compte de façon globale du sens de la cohérence argumentative est, comme le premier, extra-discursif: il s'agit du niveau psycho-sociologique. N'étant ni psychologue, ni sociologue, notre propos n'est pas d'en faire l'inventaire, l'effort de recherche devant se porter, plus normalement, et pour des raisons de compétence, sur l'analyse du discours proprement dit. Il est toutefois heuristiquement important, de ne pas oublier qu'une argumentation n'est pas une pure construction désincarnée, an-historique, l'oublier impliquerait le risque de n'en jamais saisir un des aspects essentiels, celui d'être tenue au sein d'une situation historique concrète, constitutive du contenu même de sa finalité. Derrière les "positions" abstraites que l'analyse découpe dans l'ensemble du discours, se trouve engagée une pratique que le discours a, précisément, pour fin de manipuler, à l'aide d'un système conceptuel jamais complètement fermé, même si l'intention du discours est. Cette fermeture pratique qui a sa cohérence propre, que ce soit celle des individus engagés, ou celle de la société qui les porte. Nous sommes renvoyés, par là, au problème de l'utilisation du discours comme moyen d'intervention, historiquement situé au niveau des individus ou des classes, donc au problème de l'idéologie.

3.2. A ce dernier problème est d'ailleurs lié celui de la compréhension, qui, lui, renvoie à l'efficacité du discours. La question de l'articulation du niveau 3 avec le précédent ne peut pas ne pas se poser lorsqu'on s'interroge sur ce qui différencie notre lecture d'un éditorial du Monde, par exemple, de notre lecture d'un Discours de Cicéron, ce qui permet d'identifier ces lectures ressortissant plutôt du niveau 2. On peut aussi poser la question autrement et se demander, encore qu'il s'agisse probablement d'un excès de schématisme, si à des variations du contexte historique correspondent des variations dans le fonctionnement des "positions" à l'intérieur du discours (encore que cette correspondance ne soit pas aussi simple que certaines analyses structuralistes sembleraient le laisser entendre).

3.3. Ce problème n'a cessé de se poser en cours de recherche, bien que de façon latente, comme une sorte de limite ou de frein (difficilement récupérable au niveau conceptuel) à l'arbitraire des reconstructions formelles du discours, par un biais qui peut paraître discutable, celui du mythe. Incontestablement, quelque chose du pouvoir du mythe apparaît dans celui de l'argumentation, et, il peut être utile de tenter une comparaison entre ces deux formes de discours. Toutefois la possibilité même de cette comparaison est discutable, pour plusieurs raisons: multiplicité des points de vue à partir desquels elle peut être menée, diversité difficilement coordonnable des théories du mythe, danger d'une réflexion à priori qui tend à escamoter les différences, faute de pouvoir en rendre compte de façon opératoire. Néanmoins, on peut relever certains points de cette comparaison, quitte à les regarder, provisoirement, comme des hypothèses de travail. Nous reprendrons dans ce but les trois catégories analysées de la définition provisoire de l'argumentation, et nous limiterons notre idée du mythe aux conceptions qui sont en usage dans la description des sociétés dites "primitives".

(1) Système de signe: comme une argumentation, un mythe est un discours en langue naturelle, mais dont le type de cohérence propre ne relève pas du niveau linguistique, celui-ci n'en étant que le véhicule, mais de celui de la parole, et qui est donc fonction d'une certaine forme d'usage de la langue; ainsi, de même que nous pouvons envisager, à un niveau plus profond que celui du texte, l'existence d'argumentèmes, de même, il existe, pour le mythe, si l'on en croit Levi-Strauss (1), des "paquets" de relations (mythèmes) supra-linguistiques, organisés structurellement. La comparaison s'arrête là pour l'instant: nous ne sommes pas encore à même de savoir, en quoi consistent, par l'argumentation, ces "paquets", ni, par conséquent, de délimiter la

(1) Levi-Strauss C.: Anthropologie structurale, Paris, Plon, 1958, p.233

spécificité de chacun de ces types de structures de signification.

(2) Finalité: Au niveau de la finalité globale, le mythe, semble, sur un point, comparable à l'argumentation - dans la mesure où celle-ci est vue sous l'angle de la manipulation discursive des groupes concrets, ou de l'idéologie. L'un et l'autre discours a pour fin la mise en action de l'auditoire, ou le déclenchement de comportements chez l'auditoire, poussé à faire usage de son opérativité, que celle-ci se limite à la modification d'une "façon de penser" ou qu'elle s'extériorise en actions concrètes. De plus, comme l'argumentation, le mythe joue sur un "phénomène de résonance" par lequel l'auditoire s'approprie, si le discours le concerne (s'il existe quelque chose de commun à A et à B: une situation vécue dans une communauté d'expérience, un ensemble de normes reconnues comme réglant cette situation), la vérité que celui-ci contient, et la fait sienne, dans la mesure où il l'effectue en l'intégrant au champ de sa propre activité, c'est-à-dire, dans la mesure où il n'est pas seulement spectateur mais acteur. Par contre, où ces discours divergent, c'est quant à la fermeture. Un mythe, s'il est reconnu comme tel, c'est-à-dire vécu comme vrai (et non comme mythe) par B, n'implique pas, en lui, la présence de contre-discours. Un mythe ne se réfute pas, car s'il se réfute, il se démystifie, par là même, et le réfutant s'exclut du groupe où se joue la puissance du mythe. Ce dernier n'a donc pas, dans sa constitution, à faire la part de l'opposition et à l'intégrer en lui, ce qui nous a semblé être le cas de l'argumentation, d'où l'on peut supposer un mode d'organisation différent au niveau des mécanismes discursifs.

On pourrait, sur ce point, objecter qu'un mythe n'est jamais isolé, et qu'il ne se définit qu'au sein de l'ensemble de ses versions, dont chacune fournit un découpage différent de la situation concrète qui leur sert de contenu. On notera, que, malgré tout, la différence subsiste: le mythe ne thématise pas lui-même explicitement son renvoi à d'autres discours possibles, comme le fait, semble-t-il,

le discours argumentatif, ou, pour faire usage d'une catégorie mentionnée plus haut, il ne s'insère pas dans une structure ouverte de dialogue ou de conflit. Certes, le conflit préside à la naissance du mythe, puisqu'on a pu le définir comme un instrument logique apte à surmonter des contradictions réelles (Levi-Strauss) (1): le conflit est ce qui doit être dépassé, médiatisé par le substitut d'une "sur-réalité" cohérente, dans l'intention de conserver, en l'organisant de façon répétitive (la répétition est assurée par le jeu des comportements "induits" par l'efficacité mythique) une pratique sociale faite pour se perpétuer sous la même forme. Que ce dépassement soit effectif au niveau du devenir réel des sociétés ne nous importe pas ici; ce qui compte, c'est l'intention d'éternité sous-jacente à la création mythique.

Pour l'argumentation, le problème est différent: le conflit, s'insérant dans la structure même du médiateur discursif, devient instrument logique pour intervenir dans une pratique sociale de plus en plus diversifiée, non seulement dans le but de la conserver dans son ordre actuel, mais également pour la changer, c'est-à-dire pour mettre en évidence ses contradictions, en "jouant" la contradiction, et non seulement sa résolution, jusqu'à la faire éclater, et avec elle, les formes concrètes d'organisation. Pour ce qui est de la finalité globale de l'argumentation, il peut être utile de réfléchir sur ce fait (encore qu'on sorte, par là, du cadre strict d'une théorie opératoire du discours argumentatif): démocratie, civilisation urbaine axée sur l'échange commercial, émergence d'un type d'existence juridique et politique, thématique de l'histoire (encore que de façon non totalement explicite) (2) et problématique de l'argumentation serait-elle le substitut du mythe, celui-ci se réduisant alors à l'usage d'une forme, valable pour tout contenu, dans une société vouée matériellement et épistémologiquement au changement, à l'histoire?

(1) Op. cit., p. 254

(2) Chatelet F.: La naissance de l'histoire, Paris, 1962

Sur le plan de la finalité spécifique, l'analogie entre ces deux formes de discours paraît, à première vue, évidente: l'un et l'autre viennent à être reconnus comme vrais (intention cognitive) par la voie d'une construction rationnelle (justification, explication). Mais c'est ce mode de construction qui diffère: si, d'une part, l'argumentation nous apparaît comme une sorte de preuve (avec toutes les réserves que l'on voudra), le mythe, lui, se donne comme un récit, une succession d'évènements; et si, d'autre part, l'argumentation use de concepts, les termes du mythe sont des symboles. La différence est certainement essentielle, encore qu'excessivement tranchée: le discours argumentatif révèle, à l'analyse, certains éléments en jeu dans la structure des mythes; on notera, à titre d'exemple, que:

- l'argumentation n'est pas exclusivement conceptuelle: la polysémie de ses concepts n'est pas explicitement développée, et elle use de symboles,
- certains arguments exposent la genèse d'un fait, justifiée par la séquence d'évènements qui l'ont rendu possible,
- ce qui est justifié parfois ce qui doit être, par une sorte de sacralisation des situations de fait,
- on peut retrouver certains mécanismes de "réduction" dialectiques semblables à ceux que la fameuse formule de Levi-Strauss (1) met en forme (assez obscurément d'ailleurs, à nos yeux tout au moins): 4 fonctions pour 3 objets,
- le temps, absent de la démonstration, joue divers rôles, de même que la personnalisation de certaines fonctions.
- l'analogie, au delà de la métaphore, est utilisé comme mode de raisonnement, etc.

(1) Op. cit. p. 252

(3) Enfin, en ce qui concerne la relation A-B, il est frappant de constater que l'argumentation se donne un auditoire (intention de A) et, par là, ne cesse de s'inquiéter de la cohésion de cet auditoire et de son élargissement possible ("position" de la réaction de B dans le discours); A et B ne cessent de fonctionner, réciproquement, dans la production du discours. Ce fait se tire d'ailleurs de ce qui vient d'être dit sur l'usage du conflit. Par contre, dans le cas du mythe, la situation est différente: le discours "émerge" de l'auditoire, et y retourne, sans que la nature, ni l'extension de cet auditoire soit en question dans le discours lui-même (bien qu'il le soit par l'existence même du discours), ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de A, ou que tout B est à la fois A et B. Dans l'argumentation, à la limite, cette identification existe aussi, mais comme possible, en tant qu'elle est seulement visée. Dans le mythe, l'universel est au départ et à l'arrivée (universel à l'échelle du groupe conscient de son identité et qui exclut ce qui n'est pas lui); dans l'argumentation, il est à l'arrivée, mais comme idéal. On objectera qu'un mythe ne peut être dit par n'importe qui, qu'il est l'apanage d'un sous-groupe ou d'un individu rituel; c'est vrai, à ceci près qu'au moment où il est dit, il est déjà fait, qu'il n'est que répété et que sa répétition, par le fait qu'elle est spécialisée, manifeste précisément, par un effet de retour, la cohérence ou l'organisation du groupe qui la rend possible, et que le mythe émis par le groupe, a pour but de justifier et de conserver. L'argumentation, elle, de même qu'elle thématise le conflit, thématise la question de l'organisation de l'auditoire, et le particulier comme problème.

III. CONCLUSION

Les habitudes académiques demandent que l'on conclue, c'est-à-dire que l'on ferme le discours tenu, en en restituant, sous forme concise, les articulations et le sens visé. Or, en ce qui nous concerne, et bien plus, en ce qui concerne la recherche elle-même, le problème d'une théorie de l'argumentation reste ouvert; et la forme des remarques présentées dans ces quelques pages, de même que leur insertion dans un plan de travail collectif et pluri-disciplinaire, exigent qu'en lieu de conclusion, cette ouverture soit manifestée par des questions posées; certaines, par la réponse qu'on pourrait leur apporter, permettront de préciser, plus d'un point abordé ici trop rapidement.

1. La solution du problème du corpus ne peut que rester provisoire. Dans l'état actuel des recherches, aucun critère strict ne permet encore de décider autrement qu'à priori ou, sinon de l'extérieur si un texte donné est, ou non, argumentatif. Toutefois, il semble qu'une analyse plus poussée d'une part de ce que peut signifier le caractère "formel" de ce que nous avons appelé "finalité spécifique" de l'argumentation, d'autre part du rôle considérable joué par l'auditoire, (non pas tant, comme semble l'affirmer Perelman, comme entité concrète dont le mode d'adhésion serait constitutif de la spécificité du discours, ce qui serait impossible à montrer, sinon hors du discours, mais comme une "position" rendue signifiante par le mécanisme même du discours, et constituant un de ses éléments essentiels), pourrait nous permettre une approche de ce critère.

2. En ce qui concerne la bibliographie, on pourra s'étonner de voir cités les recherches de Perelman, malgré la remarque de la page 2 . En fait, nous l'avons rencontré en cours de rédaction, car ses idées ont fait l'objet d'une étude au Centre de Sémiologie, et les catégories qu'il propose nous ont servi à donner un nom à ce qui n'était encore qu'éléments mal distingués quelles que soient les distances qu'il soit licite de prendre à leur égard. En ce qui concerne l'histoire du problème de l'argumentation, non pour la connaître en elle-même mais pour y chercher ce qui pourrait nous être utile, on pourrait suggérer une étude de la pensée des Sophistes grecs pour ne pas parler d'Aristote qui fait l'objet du Cahier No 2 sur le rôle du discours dans la vie sociale et politique, dans la mesure où leur oeuvre est une réflexion sur un problème qui naît (ou dont les conditions historiques sont remplies pour qu'il naisse) en même temps qu'elle.

3. La dicotomie proposée p.3 entre deux types d'argumentation pose un problème qu'il faudra résoudre: on peut se demander si, dans le second cas, il s'agit encore d'argumentation, ou si on n'est pas, déjà, en présence d'une structure de dialogue dans la mesure où ce n'est pas la solution qui est contenue au début du discours, (ce que le locuteur veut faire admettre à l'auditoire), mais la question, ou plus précisément, le problème, dont le discours a pour but d'explicitier toute la dialectique possible, jusqu'à la construction d'un système nécessaire; ce système ne serait alors pas celui d'un seul discours, mais d'une constellation indéfinie de discours dont la nécessité serait au point de convergence, jamais complètement réalisée, toujours visée.
(1).

Cette dernière remarque renvoie d'ailleurs implicitement à la question du discours philosophique dans l'intention de rompre (peut-être n'est-il pas absurde de le penser?) avec une dicotomie fort gênante ou fort commode selon les points de vue, mais certainement trop simple, celle qui oppose discours scientifique (mis à part le pur formalisme démonstratif) et discours philosophique, au nom de deux conceptions opposées de la vérité, et de deux options méthodologiques irréconciliables (comme si action et langage humain pouvaient être découpés en champs parfaitement hétérogènes). Ces deux types de discours renvoient, l'un et l'autre et à l'idée d'argumentation, et à celle de dialogue. Peut-être pourrait-on aborder le problème de leur différence en explicitant les modes particulières selon lesquels chacun "joue" avec le dialogue.

4. En reprenant l'idée du caractère "formel" de la finalité spécifique de l'argumentation, et en reconstruisant déductivement (1) certains argumentèmes, on est frappé de constater que la déduction n'est pas là pour engendrer une conclusion (la proposition désignée par le dernier "pas" de la déduction), mais que sa fonction est, bien plus, de renvoyer, en le mettant en évidence, à celui qui en affirme les termes et en règle le déroulement, ou de montrer qu'un contre-discours de l'adversaire est contradictoire (insoutenable). Dans le contexte démonstratif, une fois la conclusion construite, la séquence qui l'engendre peut être effacée, mais la conclusion est gardée. Ici, c'est toute la déduction dans son entier qui peut disparaître (conclusion comprise) en tant qu'elle n'est qu'un moyen pour faire apparaître les pôles d'un conflit. La question qui se pose est celle de la structure de cette "méta-logique" du dialogue truqué ou du conflit (2), qui, elle, n'est pas tributaire des définitions habituelles des relations déductives.

(1) En utilisant la méthode 1 la déduction naturelle telle qu'elle est exposée sous: Grize J-B, Logique moderne I, Paris, Mouton, 1969

(2) Voir en particulier Kotarbinski T. L'Eristique, cas particulier de la Théorie de la lutte. Logique et Analyse, 1963, 21-24, p. 19

On retrouve d'ailleurs le même problème en analysant le rôle ou le sens de la vérité dans l'argumentation. Il semble que celle-ci n'y soit nullement extensionnelle (valeur de "référence"), et qu'on soit en présence d'une situation de ce type: "J'accepte p (p est vrai) parce que A le dit, et qu'il dit qu'il me le dit". On connaît l'exemple bien connu: "En vérité, en vérité, Je vous le dit...!".

En imaginant, très ambitieusement et donc très naïvement (il faut spéculer beaucoup pour trouver peu!) le champ d'une logique non extensionnelle de l'argumentation, on peut faire les remarques suivantes, remarques qui sont autant de questions:

(a) Le modèle de la déduction naturelle est très utile (sans compter l'avantage qu'il a d'être déjà fait), pour formaliser ce qui semble pouvoir être interprété comme des arguments déductifs insérés dans l'ensemble d'un discours argumentatif. Mais une difficulté apparaît immédiatement: la logique de la déduction, même non-classique se réfère toujours aux conditions extensionnelles de la vérité. Il y a donc contradiction entre le but proposé et le désir de pouvoir conserver les relations déductives, relations qui ne sont probablement pas seulement une invention de savant.

(b) Nous avons constaté, après plusieurs essais sur différents discours (preuve de l'immortalité de l'âme du Phèdre de Platon, Principes de la philosophie de Descartes de Spinoza, textes publicitaires, un discours électoral de Pompidou) que l'argument déductif (compte tenu de la part d'arbitraire impliquée dans une telle reconstruction) est toujours utilisé pour quelque chose qui le dépasse, et qu'il s'insère dans ce que nous avons appelé, faute de savoir encore ce qu'elle est, une "métalogique", constituée, du moins à première vue, de jugements ou d'assertions sur des énoncés (ceux de la déduction, entre autre) à l'intérieur d'une polémique du locuteur avec ses auditoires (ceux auxquels il s'adresse, ou ceux auxquels il se réfère), assertions modalisées et peut-être garanties par des "schémas d'axiomes" implicites dont le contenu renvoie aux "patterns"

psycho-sociaux du contexte historique, et qui sont susceptibles de toutes les instanciations nécessaires à l'architecture du discours. Nous ne savons rien sur le jeu de ces méta-jugements ni sur la construction de ces propositions à contenu normatif, ni sur leur dépendance réciproque, sinon qu'on sort vraisemblablement des cadres de la logique déductive.

(c) D'autre part, si on se tourne vers l'autre extrémité de la chaîne logique, au niveau des propositions atomiques (celles qui sont utilisées dans la déduction), et de leurs relations internes, on constate que l'on sort également du champ de l'analyse logique habituelle: en effet, l'utilisation de l'analyse fonctionnelle exige une telle part de choix arbitraires que le résultat obtenu est pure fantaisie. C'est le problème même de la prédication qui doit être reconsidéré, (1) et ceci, à partir d'une analyse systématique des relations.

On pourrait faire alors les hypothèses de travail suivantes : à supposer qu'il existe, dans l'argumentation, des schèmes déductifs et qu'ils puissent être formalisés par les techniques existantes, peut-être ne serait-il pas vain, une fois définis (en partie) les éléments et les relations spécifiques de chacun des deux champs qui bornent ces schèmes, du côté de l'élémentaire et du côté des méta-structures, de postuler que ceux-ci sont inter-dépendants, ou qu'ils interagissent et d'en montrer la construction réciproque. Pour ce faire, sera-t-il nécessaire de renoncer à la démarche analytique qui est, depuis toujours, celle de la logique (reconstruire le complexe à partir de l'élémentaire)? De même, une manière de se simplifier apparemment la tâche serait de classer l'élémentaire dans la sémantique, accordant à l'autre champ la dimension pragmatique. Mais cette

(1) J. Vuillemin, dans De la logique à la théologie, Paris, Flammarion, 1967, p. 44, reprend, dans ce sens, la théorie des Catégories d'Aristote.

classification peut-elle avoir un autre sens (hormis dans le contexte précis où elle a été inventée) que de donner un nom à ce qu'on ignore?

5. La notion de discours telle qu'elle est définie p.22 exige d'être reprise, car elle semble faire appel à un postulat qui identifie cette notion à celle d'argumentation. Ce postulat est certainement trop fort. Toutefois la question se pose de savoir si on peut parler d'argumentation hors de la production du discours argumentatif. Ou, en d'autres termes, si on voit clairement qu'il est nécessaire d'opposer texte et discours, ne serait-ce que par le fait que le découpage en segments linguistiques ne correspond pas au découpage en propositions logiques, il est beaucoup plus difficile de tirer au clair ce qui est généralement de l'ordre du discours et ce qui, spécifiquement, constitue l'argumentation comme un ensemble de mécanismes qu'on peut appeler logiques.

Sans vouloir être renvoyé, pour de bonnes raisons, au problème des rapports entre langage et pensée, problème qu'aus- si bien les linguistes que les logiciens se sont efforcés d'escamoter, il est manifeste, toutefois, à première ana- lyse, que discours renvoie à langage et que mécanismes argu- mentatifs renvoient à pensée, mais qu'on peut admettre aussi que cette dicotomie est trop simple pour être vraie. Admet- tons provisoirement que le discours, objet de la sémiologie, est un système de valeurs interdépendantes dont la construc- tion décelable au niveau linguistique, consiste en "jeux" de langage, à partir de la grammaire, et que les jeux sont conditionnés, dans leur forme, par des mécanismes opératoi- res du sujet. Mais on peut se demander par contre si ce qui fait la spécificité de la logique argumentative (par rapport à la démonstration) ne serait pas d'être non pas donnée, ou manifestée, dans un discours, mais d'être faite par, ou à travers le discours-médiateur, et en fonction d'une visée préalable.

APPENDICE I

ESSAIS D'ANALYSE

Les remarques qui suivent montreront qu'il est sans doute fort prétentieux de parler de résultats. Certaines des méthodes mentionnées p.3 et 4 ont été utilisées, mais pas de façon systématique et sur des textes trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'en tirer quoi que ce soit de définitif. Tout au plus ces applications ont-elles servi en cours de travail à pressentir leurs limites, de même que l'inexistence d'une approche suffisamment adaptée à l'objet visé; tout au plus ont-elles donc "donné à penser" dans un domaine où il faut inventer. Nous les mentionnons rapidement comme autant de tentatives qui pourraient être reprises; après les avoir triées nous ne conservons que celles qui semblent entrer dans le cadre des recherches actuelles du Centre. Les quelques éléments qu'on peut en tirer ne dépassent pas le niveau de la suggestion, mais il est permis d'espérer pouvoir les reformuler un jour dans un langage plus adéquat et plus universel.

1. Parties

Nous nous sommes, ici, inspirés très grossièrement des méthodes à disposition, nous contentant de retenir surtout les notions de "situation" et d' "acteur" fonctionnant comme opérateur de transformation, encore que cette dernière idée soit restée très vague. On peut constater que de nombreux textes publicitaires sont construits de la même manière.

Ils présentent:

- a) une structure linéaire correspondant à un procès, avec un début et une fin,
- b) une situation initiale qui peut être soit explicitement négative, soit faussement ou apparemment positive, soit difficilement positive, ou qui doit l'être, ou qui risque de ne l'être pas, donc, en général, codée négativement.
- c) une situation finale à réaliser, codée positivement, selon les modes correspondant au codage de la situation initiale,
- d) une ou des valeurs justifiant cette fin (elles sont généralement implicites),
- e) un acteur, le "tu" en adresse directe, ou, indirectement, le lecteur, acheteur potentiel; celui-ci a apparemment le choix entre deux possibilités d'action, la mauvaise qui ne changera rien ou qui aggravera la situation de départ, la bonne (acheter X) qui, non seulement transforme la situation, mais encore le valorise lui-même,
- f) un adjuvant, le produit X,
- g) une explication: ... parce que X est le seul produit qui permet la transformation,
- h) une méta-explication: qui permet la généralisation (elle n'est pas toujours explicitement posée comme telle): soit on part d'une situation initiale générale et on montre que la transformation peut se faire sur un de ses éléments, donc qu'elle peut se faire sur tous; soit on part d'une situation particulière, et on montre que se faisant sur elle, la transformation se fera sur d'autres semblables, ou sur d'autre qui la contiennent, ou sur toute autre dont la situation présentée est exemplaire (passage du fait à la norme). Etc.

L'analyse d'un texte publicitaire (Provins) nous a, de plus permis de lui appliquer le schéma du mythe défini par Greimas (1).

(1) Greimas: Op. cit., p. 180

2. Propositions

(1) Application de la "déduction naturelle" à des textes publicitaires: En tentant de reconstruire les propositions du texte selon une ordonnance démonstrative, (à l'aide, il faut le noter, d'une certaine part d'arbitraire) on constate que:

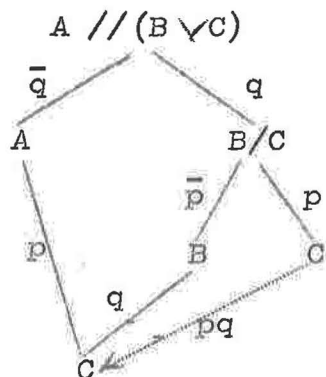
- (a) il faut ajouter une ou plusieurs prémisses fonctionnant comme axiomes, qui ne sont pas dans le texte (il arrive qu'on les retrouve, par exemple, dans le titre), dont le contenu est une définition, un lieu commun, une évidence, etc.,
- (b) que tout le texte n'entre pas dans le schéma déductif, c'est-à-dire qu'une partie assez considérable de l'ensemble, sert à justifier, présenter une proposition de fait qui, elle, constitue un "pas" de la déduction, et qui pose l'existence de la marchandise dont le texte a pour but de provoquer l'attente,
- (c) qu'il arrive que la conclusion ne soit pas donnée dans le texte (ou incomplètement), laissée ainsi à l'apparente liberté du lecteur.

(2) Combinatoire

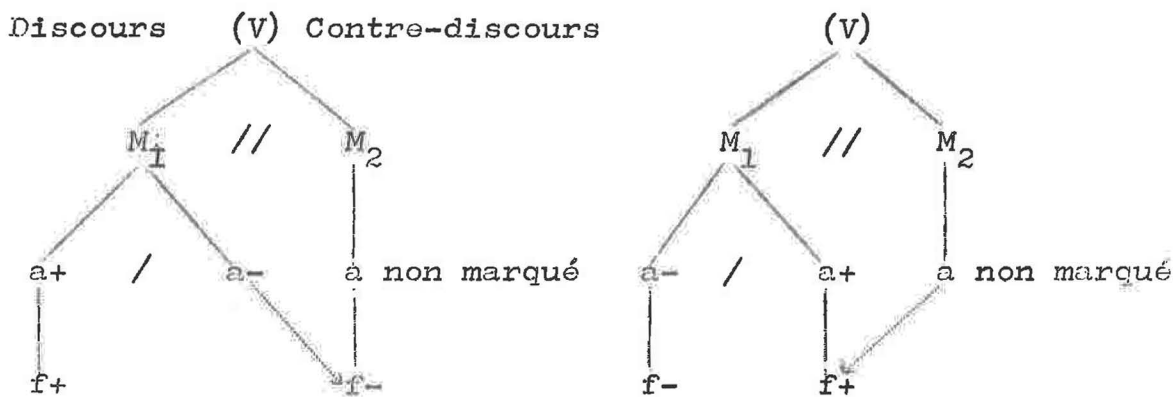
Certains textes publicitaires semblent être construits (si l'on n'en retient que l'aspect statique) à l'aide d'une combinatoire incomplète, basée sur le jeu de deux oppositions hiérarchisées, qui se présente ainsi:

- (a) la situation est décrite par deux énoncés p et q ,
- (b) pour que la situation réelle ne soit pas tautologique, un cas au moins de la matrice de vérité de p et de q doit être exclu, par exemple $\bar{p}q$,
- (c) on a alors: $A =df\ p\bar{q}$, $B =df\ \bar{p}q$, $C =df\ pq$, et la situation décrite est: $A \vee B \vee C$,
- (d) et les oppositions $\vdash A/C$, et $\vdash B/C$, avec $\vdash A \vee (B \vee C)$, où A et B sont incompatibles, mais où C ne s'oppose entièrement ni à A , ni à B .

(e) on a alors le schéma suivant: (Crédit agricole)



Un schéma analogue se retrouve dans deux éditoriaux de la Gazette de Lausanne (L.Guisan), encore qu'il se présente sous une forme apparemment plus dynamique, mais que nous n'avons pas pu décrire en tant que telle. On y retrouve l'idée d'une combinatoire incomplète, avec des oppositions hiérarchisées, fonctionnant comme une sorte de "réduction dialectique" du contre-discours, et qu'on peut lire de deux façons:



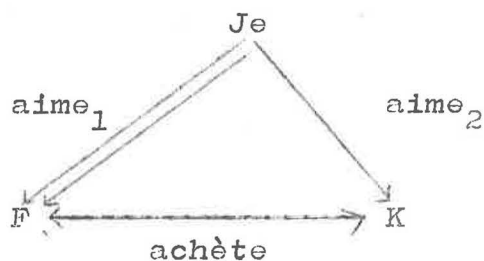
où M=df moyens, a = acteurs, V = valeur,
f = réalisation de V

La question reste ouverte de savoir si la dissymétrie est constitutive ou pas du mécanisme, et si on n'en rendrait pas mieux compte au niveau des parties, dans ce dernier exemple, avec des opérateurs de transformation.

(3) Relations non-extentionnelles

Publicité Kronenbourg "J'aime ma femme. J'aime la bière K..!"

(a)



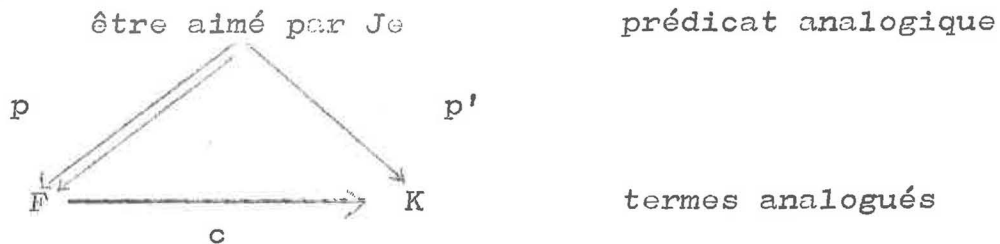
La relation "aime" est renforcée par le passage par "aime₂" et par "achète" ("s'approprier" est symétrique de "être possédé par").

(b)



Passage de la métaphore à la métonymie.

(c)



c est une relation d'ordre entre **F** et **K** assurant un statut plus "éminent" à **F** (**F** est condition de l'existence de **K**), **p** et **p'** sont des relations de prédication: on attribue le prédicat à **F** parce qu'il est attribué à **K**, et on le lui attribue de façon renforcée, parce que **F** est antécédent de **K**, par **c**.

On a là un exemple du schéma scolastique de l'analogie d'attribution. Malheureusement, la logique de l'analogie reste encore à faire!

3. Relations élémentaires

(1) La méthode de Harris, appliquée à un texte publicitaire sur un parfum nommé "Symbole", permet de rendre compte du jeu de mot: "Symbole devient votre propre symbole". On peut en effet montrer que le constituant "symbole" appartient à deux classes d'équivalence à la fois.

D'autre part, l'application des méthodes linguistique permet de montrer que le découpage linguistique ne correspond pas au découpage logique.

PLAN

I. Remarques de méthode

1. Corpus
2. Bibliographie
3. Typologie
4. Méthodes d'analyse

II. Cadre générale, définition

1. Système de signes

1. Langue-texte
2. Partie d'une théorie de l'argumentation
 1. rhétorique
 2. logique
 3. psycho-sociologie
3. Coordination des parties
4. Problèmes du texte écrit

2. Finalité

3. Co-présence A-B

1. Remarques de méthode
2. Typologie des finalités
 1. Réactions de B - intentions de A
 2. Remarques:
 - (1) action
 - (2) représentations
3. Relation A-B
 1. Fermeture - ouverture, conflit
 2. Nature de A et B
4. Spécificité des finalités
 1. Niveaux:
 - 1.- global
 - 2.- spécifique
 2. Articulation des niveaux

4. Vérité

1. Deux sens de "vérité"
2. Leur interférence

5. Cohérence

3 niveaux

1. Linguistique

2. Discours

2.1. Cohérence discursive

2.2. Dogmatisme - dialogue

2.3. Jeu de niveaux

2.4. Information - démonstration -
impératif - démagogie

3. Idéologie

3.1. Contexte historique

3.2. Compréhension

3.3. Mythe

III. Conclusion: Questions

Appendice: Quelques essais d'analyse